

SEANCE DU 1^{er} février 2016

L'an deux mille seize, le premier février à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune d'Ornaisons dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CASTY Gilles, Maire.

Date de la Convocation : 21 janvier 2016

Présents : AUTHIER Nicole - SOLER Xavier - CASTY Gilles - PAYAN Gilda - GALEYRAND Eric - DEGLIAME Vincent - MASSOUTY Daniel - YVINEC Patricia - TISSEYRE Fanny CHAOUAT Claire - GASPARINI Sébastien - SEVENIER Bastien -

Procurations : BERTRAND Corinne à YVINEC Patricia
RICHARD François à CASTY Gilles
NAVARRO Gérard à GALEYRAND Eric

Monsieur le Maire ouvre et donne lecture du Procès-verbal de la dernière séance. Ce Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Objet : Point sur le budget.

Messieurs Xavier SOLER et Eric GALEYRAND présentent le compte administratif provisoire pour l'année 2015 :
Comptabilité M 14 et M 49.

Objet : Compte rendu de la Commission Travaux et Maintenance.

Monsieur Sébastien GASPARINI donne le compte rendu de la Commission Travaux du 27 janvier 2016 :

- Présentation des plans du C.A.U.E. (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour l'aménagement de l'Avenue Saint-Marc.
- Point sur les travaux d'assainissement.
- Réflexion sur le remplacement d'une pompe pour le surpresseur du réseau d'eau potable, Rue des Iris.

- Projet kiné, sur un total de 9 lots, 5 ont été obtenus par des entreprises locales. Le montant du projet s'élève à 154 335 € HT.
- Projet du lavoir, réalisation avant le printemps des marches/estrade, de nouvelles clôtures, du sol avec une dalle béton sur la partie « piste ».
- Devis C.A.T. Jean CAHUC s'élève à 15 139 € (10 interventions par an sur différents sites du village place, crèche, salle polyvalente, jardin d'enfants, lotissements des Lavandes et du Pech).
- Habitat Audois, les travaux débiteront fin Mai 2016.
- Chaudière de l'école : elle est vétuste et tombe régulièrement en panne. Une réflexion est lancée sur le type d'installation futur à mettre en œuvre.

Objet : Personnel :

Contrat à Durée déterminée - Monsieur Clément SANCHEZ

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Absents : 3

Procuration : 3

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir pour Monsieur Clément SANCHEZ un Contrat à Durée Déterminée en application des dispositions de l'article 3 - 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée. Il demande au Conseil Municipal de délibérer

Le Conseil Municipal :

Emet un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire, concernant le recrutement de Monsieur Clément SANCHEZ pour une durée de 06 mois.

Titularisation du grade de Rédacteur

A compter du 1^{er} février 2016, Madame Valérie RICHARD est titularisée dans le cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux en qualité de Rédacteur.

QUESTIONS DIVERSES :

Courrier de Monsieur Serge ALCARAZ domicilié au 41 Avenue du Pech Ouest : dangerosité de l'accès sur la D 224.

Courrier de Madame Gilda PAYAN et de Messieurs Daniel MASSOUTY et Vincent DEGLIAME : doute sur la construction de la station d'épuration.

Auth

Gilda Payan

Serge Alcaraz

Vincent Degliame